

LE RÉFÉRENT SEGPA

I - LE RÔLE DU RÉFÉRENT SEGPA

Un référent SEGPA est une personne qui peut apporter son expertise lors des réunions de sa Zone d'Animation Pédagogique et servir de relais pour diffuser l'information et communiquer sur la mise en œuvre de la politique éducative dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté.

Nombre de référents sur l'académie de Bordeaux : 25 (un référent par ZAP) pour les 64 collèges disposant d'une section d'enseignement général et professionnel adapté.

II – NOMINATION DU REFERENT SEGPA

Le référent SEGPA devra être nommé au sein de sa Zone d'Animation Pédagogique au plus tard le 30 avril 2018.

Les référents seront réunis par le comité de pilotage en fin d'année scolaire pour une mise en œuvre à la rentrée 2018.

NB. Le référent SEGPA peut être membre du comité de pilotage académique

III – LES MISSIONS DU RÉFÉRENT SEGPA

- Participer au minimum deux fois par an aux réunions du comité de pilotage académique ;
- Participer aux réunions de sa ZAP ;
- Diffuser et expliciter les informations venant du COPIL concernant les orientations nationales et académiques prioritaires pour l'année en cours ;
- Remonter les informations de terrain : projets pertinents, expérimentations, suivi des élèves... ;
- Accompagner les SEGPA de la ZAP dans la mise en place de réseau, de formation, de convention de jumelage...